

Identifiant SNES (si vous étiez déjà adhérent-e)

Sexe **Masc** **Fém** **Date de naissance**

NOM (utilisez le nom connu du rectorat)

Nom patronymique (de naissance) **Prénom**

Résidence, bâtiment, escalier...

N° et voie (rue, boulevard...)

Code postal **Ville** (ou pays étranger)

Téléphone fixe **Téléphone portable**

Adresse électronique

Respectez minuscules, majuscules et caractères spéciaux

Établissement ou ZR d'affectation ministérielle (nom et ville)

Établissement d'exercice si différent (nom et ville)

Catégorie :

Certifié-e
CPE
Agrégé-e

Discipline :

MONTANT DE LA COTISATION

Certifié-e / CPE : 119 €
ou dix prélèvements de 11,9 €
coût après déduction fiscale : 41€

Agrégé-e : 139 €
ou dix prélèvements de 13,90 €
coût après déduction fiscale : 47€

Il est indispensable de dater et signer le cadre central.
Si vous optez pour les prélèvements, merci de remplir et signer le mandat SEPA et de joindre un RIB.

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES-FSU de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus du SNES-FSU par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur www.snes.edu/RGPD.html. Cette autorisation est révoquée par moi-même en m'adressant au SNES-FSU 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique : SNES CRETEIL : 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex

MONTANT COTISATION ANNUELLE

Mode de paiement conseillé :

Prélèvements reductibles en **10 fois** pour les cotisations parvenues à la section académique **avant le 30 octobre**, en **9 fois** pour celles parvenues **avant le 30 novembre**, puis **8 avant le 30 décembre etc...** le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard en août). En cas de première adhésion, joignez un RIB et remplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits automatiquement chaque année aux mêmes dates. Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vous sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le mode de paiement.

Autres modes de paiement :

Prélèvements non reductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la date de réception que pour les prélèvements reductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB et remplissez le mandat SEPA ci-dessous.

Chèque à l'ordre du SNES Créteil

Date : **Signature :**



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précaillage

NOM

PRENOM

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL - VILLE

PAYS

IBAN

BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :
Le :
Signature :

Paiement : récurrent ou unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547